

MAQUETTE PEDAGOGIQUE - LISTE DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS ET DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS TYPE

Composante	UFR SANTE	Modalité d'organisation du parcours	FI/FC (même maquette pour FI et FC)
Diplôme	MASTER	Site d'enseignement principal	Autres (à préciser dans les commentaires)
Champ principal	champ 5 : Santé	Formation co-accréditée	NON
Champ secondaire		si, oui quels établissements ?	
Domaine		Si formation en partenariat avec des établissements extérieurs, saisir les établissements partenaires :	Paris Cité et AgroParisTech (Paris Saclay)
Mention Licence professionnelle		Effectifs prévisionnels en S1/S2	
Mention Master	Biologie-santé.	Effectifs prévisionnels en S3/S4	30
Mention Licence		Effectifs prévisionnels en S5/S6	
Mention spécifique ou dérogatoire ou intitulés du diplôme (autres que Licence, Master, LP)		Nombre d'heures RNA et PRP en EQTD	
Nom et prénom du ou des responsable(s) de mention	Paul Louis WOERTHER		
Parcours type	Toxicologie Environnement Santé (TES) - Professionnel		
Nom et prénom du ou des responsable(s) du parcours	Jean-Claude PAIRON		

Commentaires :

L'essentiel des enseignements se tient sur le Campus de Paris Cité (en particulier toutes les UE "obligatoires")

6 UE obligatoires au S3 = 21 ECTS

3 UE à choisir parmi les UE dites "à choix". L'UE dite "UE libre" peut être choisie en dehors des UE du master (avec néanmoins contraintes pour l'étudiant de vérifier la compatibilité de calendrier et du contrôle des connaissances par rapport aux UE du M2 TES.

Ajout en 2025 de l'UE "Toxicologie in silico" en S4. Bascule en S4 de l'UE "Projet de stage" et ajout de l'anglais en S4 en 2025

Maquette adoptée en CFVU le 30 juin 2025.

[illegible]

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Type de diplôme	UFR SANTE
Mention Licence	0
Mention Licence	0
Mention Master	Biologie-santé.
Mention Spécifiq	0
Parcours type :	Toxicologie Environnement Santé (TES) - Professionnel

			Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire		
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal							Contrôle continu intégral - CCI				Examen		2ème session / 2de chance		
			Epreuves continues				Epreuve terminale/Examen			Epreuves continues						Epreuve terminale/Examen		
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%
S3	UE	Sources et voies dexposition aux polluants					100							100		100		
S3	UE	Mécanismes d'action des toxiques					100							100		100		
S3	UE	Epidémiologie environnementale					100							100		100		
S3	UE	Toxicologie réglementaire					100							100		100		
S3	UE	Ecotoxicologie					100							100		100		
S3	UE	Etude de cas						100							100		100	
S3	UE	Cancérogénèse et Pathologies Tumorales					100							100		100		
S3	UE	Pathologies non tumorales					100							100		100		
S3	UE	Toxicologie des aliments					100							100		100		
S3	UE	Toxicologie de la reproduction					100							100		100		
S3	UE	Bases de la toxicologie					100							100		100		
S3	UE	UE Libre																
S4	UE	Projet de stage						100							100		100	
S4	UE	Stage					100							100		100		
S4	UE	Anglais						100							100		100	
S4	UE	Toxicologie in silico					100							100		100		

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L’ASSIDUITE (nombre d’absences autorisées...) :

- Commentaires :
- Liste des présences à émarger (chaque demi-journée).
 - Discussion avec l’étudiant en cas d’absences répétées

2. CONDITIONS DE REDOUBLEMENT EN MASTER (procédure, autorité décisionnaire, nombre de redoublements autorisés...) :

- Commentaires : Décision après discussion collégiale avec les représentants des établissements partenaires organisant le parcours toxicologie environnement santé.
- Liste des présences à émarger (chaque demi-journée).
 - Discussion avec l’étudiant en cas d’absences répétées

3. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :

	Choix des réponses	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Poursuite dans le semestre suivant (Licence)			
Existence d'une note seuil	à toutes les UE	10,0	
Règles de compensation (Master)	sans objet		Il n'y a aucune compensation possible entre UE. Toutefois, des points de jury peuvent être attribués aux étudiants uniquement lors des délibérations du jury, sur décision souveraine du jury.
Modalités de ventilation des usagers d’un M1 commun vers un parcours-type de M2 (Masters en Y/râteau)			

4. STAGES :

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
Entre mars et août	6	21	

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

	OUI/NON	Si OUI, lequel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation	sans objet	
Modalités pour l'accompagnement d'étudiants en difficulté	oui	Entretien avec l'équipe pédagogique
Module de préparation à l'insertion professionnelle	non	réflexion en cours en 2025 au sein de l'équipe pédagogique
FC/FA : Aménagements d'études prévus (DUT uniquement)	sans objet	